

GIE Paris Commerces

23 mars 2018

Phase de démarrage

Le GIE Paris Commerces est un groupement créé par les **3 bailleurs sociaux de la Ville de Paris** (Paris Habitat, RIVP et Elogie-SIEMP) ayant pour objet de mutualiser la **commercialisation de leurs locaux commerciaux vacants**.

Il s'inscrit dans le dispositif de la **Ville de Paris « Paris Commerces »** au côté de la **Semaest**



Juillet 2016
– juillet
2017

- Préfiguration

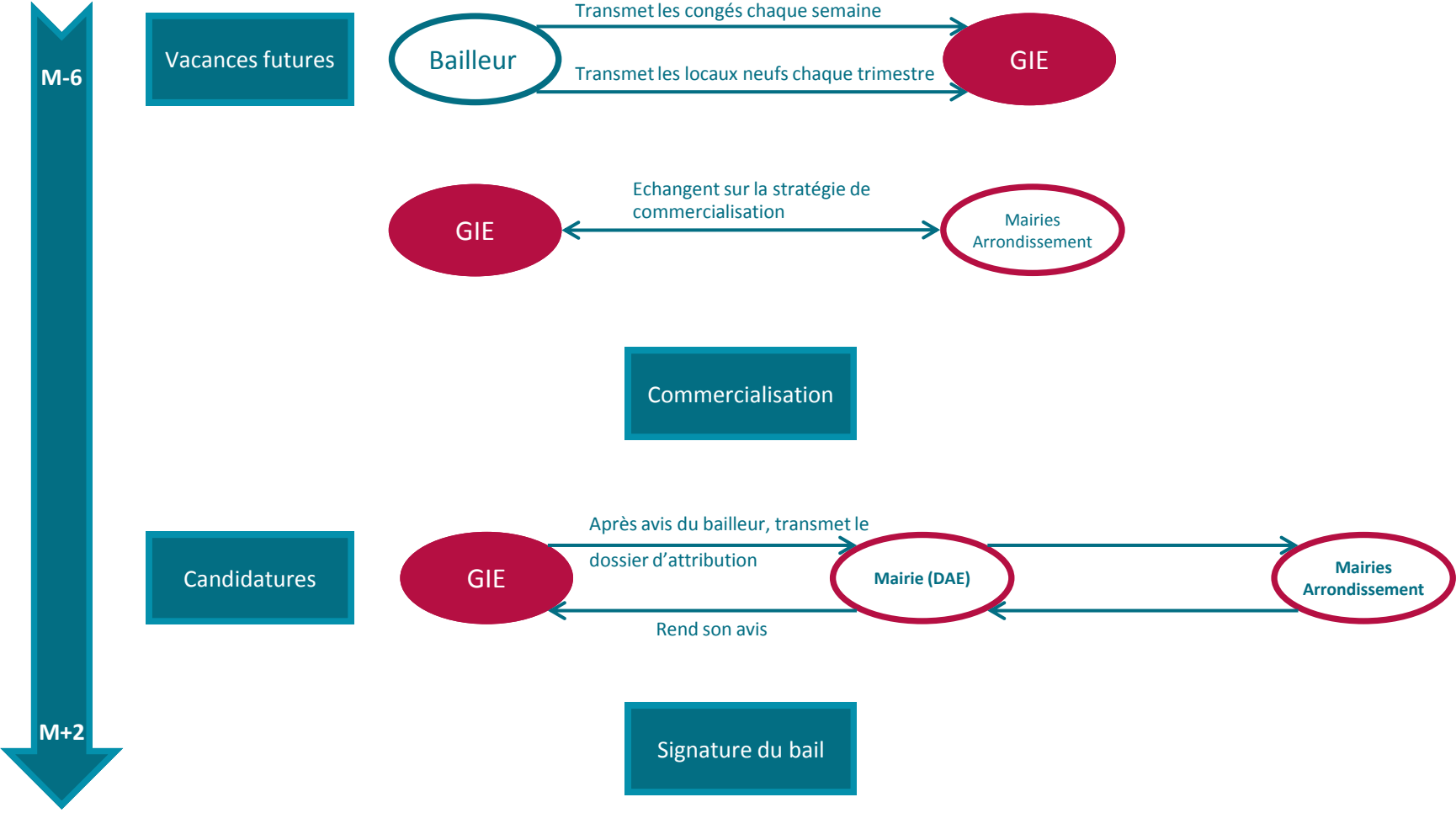
Juillet -
Octobre
2017

- Création
- Démarrage administratif

Octobre
2017

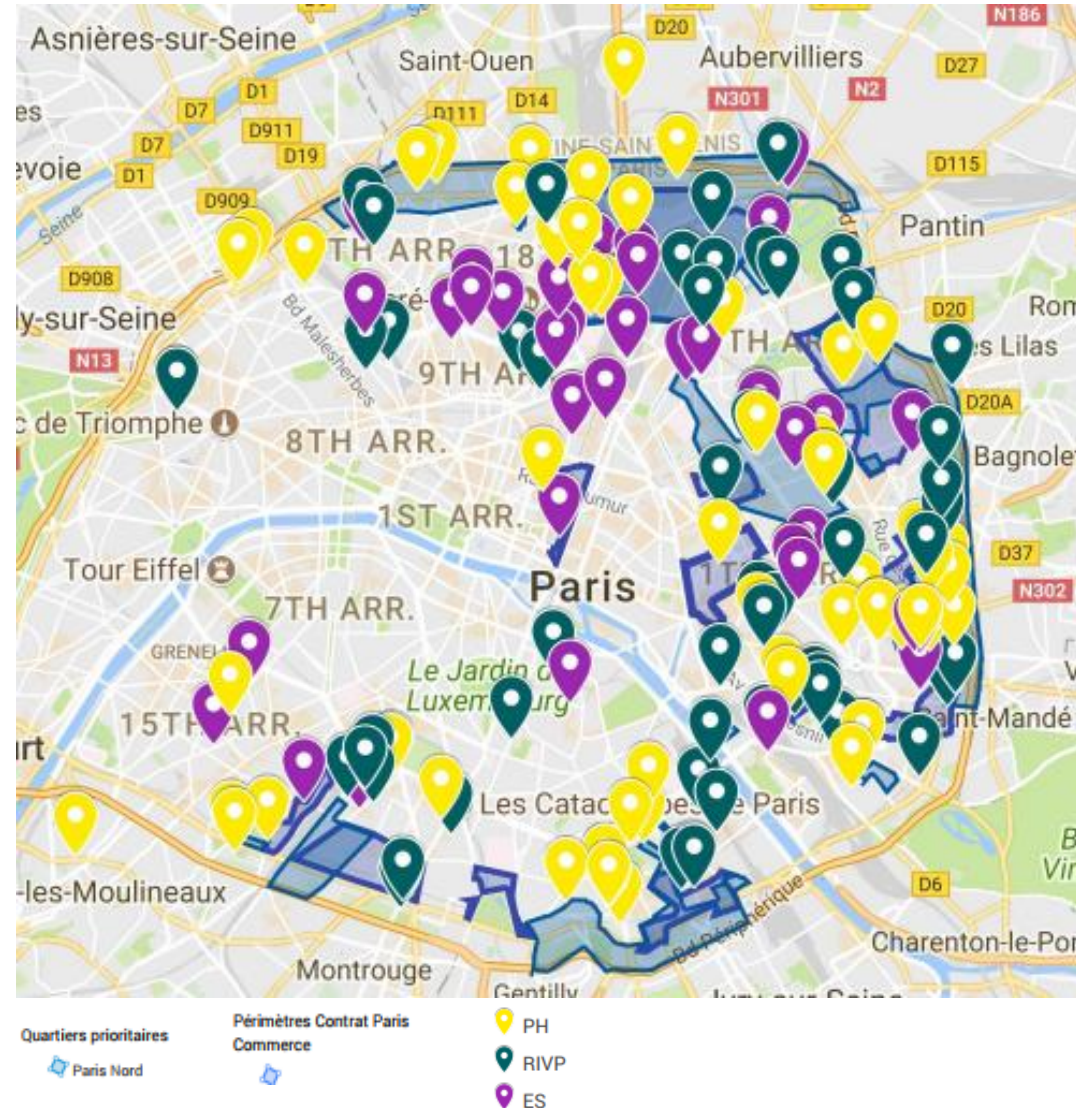
- Démarrage opérationnel

Le processus d'attribution



L'état des locaux à commercialiser

- Le parc total des 3 bailleurs représente environ **10% du commerce parisien**
- **Entre 250 et 300 locaux sont à relouer chaque année**
- A la fin mars 2018, **environ 200 locaux sont commercialisables**
 - dont **55 locaux neufs (28%)**
 - **53,3% des locaux situés en quartiers populaires**
 - **17% dans les périmètres du Contrat Paris Commerces**



Objectifs et engagements

Le GIE Paris Commerces :

- Permet **d'homogénéiser** les pratiques des 3 bailleurs et de **professionnaliser** la commercialisation de leurs pieds d'immeubles
- Garantit le **maintien des recettes** locatives des bailleurs
- S'engage sur **la qualité** des relocations dans tous les quartiers, en lien avec les territoires
- Est **facilitateur** de l'installation des locataires

Les engagements de qualité : des commerces et artisans de proximité

- **Une priorité aux indépendants, à l'alimentaire durable et aux activités responsables**
- **Une priorité aux artisans d'art et à la culture**
- **Une priorité aux activités innovantes et hybrides en lien avec le quartier**

Les engagements de qualité : des activités et des services utiles aux parisiens

▪ Le secteur santé

- Un process avec la DASES dans le cadre de Paris Med'
- Des installations de praticiens en secteur 1

▪ Les associations

- Un objectif de soutien aux associations et une harmonisation des tarifs adaptés au secteur associatif

▪ L'économie circulaire

- Un appel à candidature conjoint avec la DAE en janvier pour du vrac et des artisans réparateurs

Le GIE facilitateur de l'installation des locataires

- **Une porte d'entrée unique** pour les prospects
- **Pas de droits d'entrée**
- **Pas d'honoraires**
- Des **loyers de marché raisonnables**
- Des outils juridiques pour de la **souplesse** : bail dérogatoire, loyers progressifs...

Priorités et méthode

- Priorisation des **secteurs à enjeux** dans les arrondissements
- Des **appels à projets** localisés ou par thématique
- Un renforcement des outils et partenariats

Les secteurs prioritaires pour faire levier dans les quartiers

- Objectif : **Faire levier** dans un secteur où plusieurs locaux de bailleurs sont à commercialiser
- Plusieurs secteurs ont été **identifiés avec les Mairies d'arrondissement**
- **Les stratégies** sont à définir avec les différentes parties prenantes : mairies, commissions pieds d'immeubles, la SEMAEST pour les secteurs en CRC



Des appels à projets

Exemples d'appels à projet réalisés : 9 rue Messenger, Commerce circulaire en partenariat avec la DAE

Exemples d'appel à candidatures à venir :

- En partenariat avec la Ville de Paris et MyTraffic, appel à candidatures pour du **commerce de proximité** sur tout Paris
- Charles Hermite

Des partenariats renforcés

- **Des partenariats « data » pour améliorer la programmation et le ciblage des activités**
 - Start-up : My traffic, Cmarue
 - L'APUR et la BDCCom
- **Des partenariats existants ou à développer pour accroître le vivier de candidats :**
 - La SEMAEST
 - Les chambres consulaires
 - Les fédérations professionnelles et les réseaux du commerce
 - PIE notamment dans les QPV, ADIE, BGE...

MYTRAFFIC

